

France-Paris: Petroleum and distillates

OJ S 38/2015 24/02/2015

Contract notice

Supplies

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Défense état major des armées

Postal address: 14 rue Saint-Dominique

Town: Paris Sp 07

Postal code: 75700

Country: France

For the attention of: M. Morcello Antoine

E-mail: marches.sda1.dcsea@inet.essences.defense.gouv.fr

Telephone: +33 155588089

Fax: +33 155588007

Internet address(es):

General address of the contracting authority: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Address of the buyer profile: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Electronic access to information: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Electronic submission of tenders and requests to participate: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Additional information can be obtained from:

Official name: Défense état major des armées DCSEA

Postal address: 14 rue Saint Dominique

Town: Paris Sp 07

Postal code: 75700

For the attention of: M. Morcello Antoine

Internet address: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Défense état major des armées DCSEA

Postal address: 14 rue Saint Dominique

Town: Paris Sp 07

Postal code: 75700

For the attention of: M. Morcello Antoine

E-mail: marches.sda1.dcsea@inet.essences.defense.gouv.fr

Telephone: +33 155588089

Fax: +33 155588007

Internet address: <https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=229593&orgAcronyme=g7h>

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Défense état major des armées DCSEA

Postal address: 14 rue Saint Dominique

Town: Paris Sp 07

Postal code: 75700

For the attention of: M. Morcello Antoine

Internet address: <https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=229593&orgAcronyme=g7h>

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

Defence

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Approvisionnement RCI 2015.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Supplies

Purchase

Main site or place of performance: Côte d'Ivoire.

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Fourniture de produits pétroliers au profit du service des essences des armées (SEA) et de ses clients en Côte d'Ivoire.

II.1.6. CPV code(s)

09130000 Petroleum and distillates

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for one or more lots

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Marché à bons de commande (article 77.1 du code des marchés publics), conclu avec un ou plusieurs opérateurs, pour une durée d'un an à compter du 31.7.2015 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure. A l'issue de cette période, le marché peut être reconduit annuellement, de façon tacite, sans que toutefois sa durée totale ne puisse excéder quatre

années.

Le marché est constitué de 3 lots et des prestations supplémentaires éventuelles. Il est à constater que ses prestations supplémentaires ne sont en aucun cas imposées par le SEA. Ce marché ne prévoit ni volumes minimum, ni volumes maximum contractuels. Les volumes à délivrer dépendant directement de l'activité opérationnelle des forces, le SEA ne peut s'engager sur des volumes de commande. Sous réserve d'un nombre suffisant de candidats et d'offres, deux titulaires sont retenus pour les lots no 2 et no 3. Pour les lots concernés, la répartition des commandes est effectuée selon les modalités suivantes: il est attribué 65 % des quantités commandées au mieux disant et 35 % au second. Dans l'hypothèse où le nombre de titulaire est insuffisant, la part prévue pour le deuxième est attribuée au candidat unique. La mesure des répartitions s'effectue du 1er août de chaque année et au 31 juillet de l'année suivante. La prestation d'entretien d'un stock de sécurité est attribuée au candidat retenu le moins disant au regard du montant de la redevance proposée en annexe 3bis à l'acte d'engagement.

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Prestations supplémentaires éventuelles ou alternatives dans le cadre du lot no 3: fourniture de fûts de 200 litres d'essence aviation AVGAS 100 LL sur l'aéroport d'Abidjan; reprise de carburéacteur JET A1 sur l'aéroport d'Abidjan.

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 3

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 48 (from the award of the contract)

Information about lots

Lot No: 1

Lot title: Fourniture de gazole et de supercarburant à partir des réseaux de stations-service du titulaire et de ses partenaires situés en Côte d'Ivoire (annexe 1 à l'acte d'engagement)

1) Short description

Gazole: 100 m3

Essence: 5 m3.

2) CPV code(s)

09130000 Petroleum and distillates

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Lot No: 2

Lot title: Fourniture EXW ou livraison franco DDP de gazole et de supercarburant dans les moyens de stockage du S.E.A ou de ses clients, sur les sites d'Abidjan, Yamoussoukro et de Lomo Nord en Côte d'Ivoire (annexe 2 à l'acte d'engagement)

1) Short description

Gazole EXW: 90 m3

gazole DDP: 600 m3

supercarburant DDP: 10 m3.

2) CPV code(s)

09130000 Petroleum and distillates

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Lot No: 3

Lot title: Fourniture de carburants aéronautiques en Côte d'Ivoire (annexes 3 et 3 bis à l'acte d'engagement)

1) Short description

Mise bord avion: 1 800 m3.

Livraison DDP: 1 300 m3.

Fourniture EXW: 100 m3.

Ce lot comprend:

— la fourniture ex-dépôt sur Abidjan ou livraison franco DDP de carburéacteur JET A1 dans les moyens de stockage du S.E.A. Ou de ses clients sur les sites d'Abidjan et de Yamoussoukro,

— la mise bord aéronef de carburéacteur JET A1 sur les aéroports d'Abidjan et de Yamoussoukro,

— l'entretien d'un stock de sécurité en carburéacteur.

Options: Prestations supplémentaires ou alternatives (annexe 3bis à l'acte d'engagement):

— la fourniture de fûts de 200 litres d'essence aviation AVGAS 100 LL sur l'aéroport d'Abidjan,

— la reprise de carburéacteur sur l'aéroport d'Abidjan.

2) CPV code(s)

09130000 Petroleum and distillates

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucune caution ou garantie n'est exigée pour le marché.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires. Le délai global de paiement est de 30 jours cf à l'article 98 du CMP. Le retard de paiement dans les délais indiqués fait courir de plein droit et sans autres formalités au profit du titulaire du marché des intérêts moratoires calculés conformément à l'article 98 du CMP. Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir majoré de huit points. De plus, le retard de

paiement donne lieu, de plein droit et sans autre formalité, au versement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 EUR. Si, du fait du titulaire, il ne peut être procédé aux opérations de vérification ou à toutes les opérations nécessaires à la liquidation, le délai de paiement est suspendu. La notification du marché ne donne pas lieu au versement d'une avance. L'Article 87 du CMP stipule qu'une avance est accordée au titulaire d'un marché dès lors que le montant de celui-ci est supérieur à 50 000 EUR HT et que la durée d'exécution dudit marché est supérieure à 2 mois. Dans le cas présent, aucune prestation ne verra sa durée d'exécution s'élever à plus de deux mois, il ne sera donc pas versé d'avance.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Le cas échéant, la forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché est le groupement solidaire. Les candidats ne sont pas autorisés à présenter pour le marché ou un de ses lots, plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels ou de membres d'un ou plusieurs groupements.

Nota: Conformément à l'article 45 III du CMP, "Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens existants entre ces opérateurs et lui. Dans ce cas, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché".

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Sélection des candidats à partir de leurs capacités économiques, financières et techniques à effectuer la prestation. Outre les documents ci-après au titre des capacités, l'enveloppe devra contenir:

Formulaire Dc1 ou déclaration de candidature où seront impérativement indiqués le ou les lots pour lesquels la candidature est présentée. Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

Pouvoir ou délégation de pouvoir permettant au signataire d'engager la société.

Identité des sociétés auxquelles le candidat est susceptible d'avoir recours et informations quant à leur expérience dans le domaine.

Nota important: pour fournir les attestations ci-dessus et prévues aux articles 44 et 45 du CMP ainsi qu'à l'article 38 de l'ordonnance no 2005-649 du 6.6.2005, le candidat peut s'aider de la liste des attestations qui figure dans le formulaire Dc1 relatif à la déclaration du candidat, disponible sur le site www.economie.gouv.fr, dans l'espace des marchés publics, rubrique "Formulaires".

Cf à l'article 46 du CMP, le marché ne sera attribué au candidat retenu que sous réserve que celui-ci produise dans un délai imparti par le pouvoir adjudicateur les certificats et attestations délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales, et les pièces prévues aux articles D.8222-5 ou D.8222-7 du code du travail. Pour les candidats établis dans un État autre que la France se conformer aux prescriptions de l'article 46-ii du CMP.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Le candidat fournit une déclarations concernant son chiffre d'affaires concernant les fournitures objet du marché au cours des trois derniers exercices disponibles.*

* Les entreprises nouvelles fourniront les éléments dont elles disposent depuis leur création.

Minimum level(s) of standards possibly required: Le chiffre d'affaires annuel doit être au minimum, en Euros, supérieur à 70 000 EUR pour la candidature au lot no 1, 250 000 EUR pour la candidature au lot no 2 et 700 000 EUR pour la candidature au lot no 3, soit 1 020 000 EUR pour la candidature aux trois lots.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Le candidat fournit:

Pour la totalité des lots: un mémoire présentant les moyens techniques dont il dispose pour l'exécution du marché (capacités de production et/ou sources d'approvisionnement), ainsi que ses références pour des prestations similaires. Il décrit en outre les contrôles effectués et les précautions prises pour garantir la qualité du produit jusqu'à la livraison finale.

Pour le lot no 1: un mémoire complémentaire exposant de manière détaillée, le réseau de stations-service dont il dispose ou sur lequel il s'appuie (nombre de stations-service, implantations géographiques) pour l'exécution du marché.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Critère 1 (lot 1): Présence logistique: Le candidat fournit en sus du mémoire des informations quant au réseau de stations-service dont il dispose ou sur lequel il s'appuie (nombre de SS, implantation géographiques). Sous critère 1: Nombre de SS: une notation sur 8 points relative au nbre de SS proposé par le candidat est ainsi calculé: (Nbre de SS proposées par le candidat X 8)/(nbre de SS proposées par l'offre la plus performante sur ce sous critère). l'offre la plus performante sur ce sous critère obtenant 8 points. Sous critère 2: Nbre de villes ivoiriennes couvertes: Une notation sur 4 points relative au nbre de villes d'implantation proposé par le candidat ainsi calculée: (Nbre de villes couvertes par le réseau proposé par le candidat X 4)/(nbre de villes couvertes par le réseau proposé par l'offre la plus

performante sur ce sous critère). l'offre la plus performante sur ce sous critère obtenant 4 points. Le cumul des notes des deux sous critères donne une note sur 12 pts.

2. Critère 2 (lot 1): Prix barème HT remisé en euro(s)/l des prestations de fourniture de produit dans le réseau du candidat et de ses partenaires (prix établis au 01/03/15): Sous critère 1: Prix barème HT remisé du gazole: 7 points. l'offre la mieux disante se voit attribuer la note de 7 pts. Pour déterminer la note attribuée aux autres candidats, la note de référence de 7 est multipliée par le % d'écart constaté avec le mieux disant. Le résultat obtenu est retranché à la note de 7 et arrondi au centième de point près. Sous critère 2: Prix barème HT remisé du supercarburant: 1 point. l'offre la mieux disante se voit attribuer la note de 1 point. Pour déterminer la note attribuée aux autres candidats, la note de référence de 1 est multipliée par le % d'écart constaté avec le mieux disant. Le résultat obtenu est retranché à la note de 1 et arrondi au centième de point près. Le cumul des notes des deux sous critères donne une note sur 8 points.

3. Critère 3 (lot 1): Qualité de service - fourniture de cartes accréditives. Sous critère 1: Une notation sur 3 pts relative à la possibilité de fournir des cartes accréditives utilisables pour le paiement des carburants en SS (note attribuée: 0 ou 3). Sous critère 2: Délai de fourniture des cartes: 1 pt. l'offre la mieux disante se voit attribuer la note de 1 pt. Pour déterminer la note attribuée aux autres candidats, la note de référence de 1 est multipliée par le % d'écart constaté avec le mieux disant. Le résultat obtenu est retranché à la note de 1 et arrondi au 100ème de pt près. Sous critère 3: Durée de validité des cartes: 1 point. l'offre la mieux disante se voit attribuer la note de 1 pt. Pour déterminer la note attribuée aux autres candidats, la note de référence 1 est multipliée par le % d'écart constaté avec le mieux disant. Le résultat obtenu est retranché à la note de 1 et arrondi au 100ème de pt près. Le cumul des notes des 3 critères donne une note sur 25 pts.

4. Lot 2: Fourniture exw ou livraison franco ddp de gazole et supercarburant dans les moyens de stockage du sea ou de ses clients, sur les sites d'abidjan, Yamoussoukro et Lomo Nord en Côte d'Ivoire. Le critère de choix pour l'attribution du lot no 2 est le prix de facturation moyen pondéré le moins disant du produit. Il est déterminé selon les pondérations suivantes: prix du produit fourni exw (ex -dépôt Abidjan): - prix du gazole: 16 % - prix du produit livré ddp (franco destinataire) sur les sites de: prix du gazole - livré Abidjan: 71 % - livré Yamoussoukro: 5 % - livré Lomo Nord: 5 % - prix du supercarburant: - livré Abidjan: 1 % - livré Yamoussoukro: 1 % - livré Lomo nord: 1 % Les offres sont classées par ordre décroissant en fonction de ce critère.

5. Lot no 3: fourniture de carburants aéronautiques en Côte d'Ivoire. Le critère de choix pour l'attribution du lot no 3 est le prix de facturation moyen pondéré le moins disant du produit. Il est déterminé selon les pondérations suivantes: - prix du produit fourni exw - Abidjan: 2 % - Yamoussoukro: 1 % - prix du produit livré ddp (franco destinataire) sur les sites de: - Abidjan: 30 % - Yamoussoukro: 10 % - prix du produit mis bord aéronef sur les aéroports de: - Abidjan: 47 % - Yamoussoukro: 10 %. La prestation d'entretien d'un stock de sécurité est attribuée pour la durée totale du marché au candidat retenu le moins disant au regard du montant de la redevance proposée en annexe 3 à l'acte d'engagement. NOTA: les prestations supplémentaires ou alternatives prévues pour le lot 3 (annexe 3 bis à l'acte d'engagement) ne seront pas prises en compte pour le classement des offres.

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

2015-001-DCSEA

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document**IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate**

8.4.2015 - 16:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates**IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted**

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Persons authorised to be present at the opening of tenders: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

Conformément à l'article 57III du CMP les renseignements complémentaires éventuels sont envoyés au plus tard six (6) jours avant la date limite fixée pour la réception des offres. A cette fin, les opérateurs économiques feront donc parvenir leurs questions en temps utile, soit au plus tard dix (10) jours avant la date limite fixée pour la réception des offres. Il est à noter que le S.E.A portera à la connaissance de tous les candidats ayant retiré un dossier de consultation des entreprises, les éléments de réponse fournis.

Le mode de transmission des candidatures et des offres choisi par le pouvoir adjudicateur est le dépôt papier ou électronique. Formats utilisés: Word, Excel, Power Point 2000 et version antérieure, pdf, jpg, bmp. L'Administration doit pouvoir lire et imprimer les fichiers reçus. A défaut, le candidat choisi l'envoi papier.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 19.2.2015.

VI.4. Procedures for review**VI.4.1. Review body**

Official name: Tribunal administratif de Paris

Postal address: 7 rue de Jouy Text_lcr_Lieu_Dit

Town: Paris

Postal code: 75004

E-mail: greffe.ta.paris@juradm.fr

Telephone: +33 144594400

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: 1) Référé précontractuel (article L551-1 du CJA), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat.

2) Recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (article R.421-1 et suivant du CJA) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée.

3) Référé contractuel (article L.551-13 du CJA) dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou, à défaut d'un tel avis, dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du contrat).

4) Recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du conseil d'état du 16.7.2007, société Tropic Travaux Signalisation, no 291545, et par la décision du Conseil d'etat du 4.4.2014, Département du Tarn-et-Garonne, no 358994) par tout candidat évincé ou par un tiers susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine, dans un délai de deux mois à compter de la publicité de la conclusion du marché, assorti le cas échéant de conclusions indemnitaires.

5) Recours indemnitaire (article R 421-1 et suivants du CJA), dans les 2 mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale. Le code de justice administrative (CJA) est consultable sur le site officiel "Légifrance-Le service public de la diffusion du droit" : www.legifrance.gouv.fr-direction des affaires juridiques/sous-direction du contentieux contractuel et domanial (Daj.Cx.3) - 5 bis avenue de la Porte de Sèvres - 75509 Paris Cedex 15 - France - tél: +33 145524472/145526353.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

19.2.2015